

Au Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré

Pendant l'année 1894, le nombre des pèlerins a été de 170,121 et celui des pèlerinages organisés, de 146. Il y a eu 5,292 messes, 122,300 communions, et 90 objets divers laissés en ex-voto.

Non-désaveu de la loi de 1894

Le gouvernement d'Ottawa n'a pas cru devoir désavouer la loi de 1894, dont l'épiscopat avait demandé le rappel.

Quant au non-désaveu de cette dernière loi, il est juste de dire que le gouvernement en porte seul la responsabilité.

Nous voulons encore espérer, malgré cela, qu'il va certainement rendre justice aux catholiques de Manitoba.

S'il recule, son utilité aura cessé par le fait même.

D'un autre côté, si le chef de l'opposition ne peut pas s'engager, *sans équivoquer*, à rétablir les écoles séparées, alors, il ne restera plus que la ressource de créer un groupe dont l'épigraphie, comme celui du Centre allemand, sera : *Justitia fundamentum regnorum*. La justice est le fondement des royaumes.

C'est là notre humble opinion.

Qui veut la fin, veut les moyens ?

D. G.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

TRENTE-TROISIÈME LETTRE

Bien cher Alexandre,

Avant de mettre le pied sur un autre terrain, j'ai pensé qu'il serait à propos de t'entretenir un instant des Serpents Roses, dont le nom a dû éveiller ta curiosité. Je veux bien te les faire connaître, mais en quelques lignes seulement ; j'ai hâte de te faire respirer une atmosphère moins impure, quoique également satanique.

Les Serpents Roses sont de vraies diablesses en chair et en os, adoratrices de Lucifer, et qui ont fourni aux sommités maçonniques des preuves d'une perversité et d'une hypocrisie consommées. Le trop notoire Lemmi est l'auteur de cette institution, bien digne d'un tel père. Ces misérables ne sont pas enrégimentées, chacune agissant pour son propre compte, dirigée uniquement par sa haine du christianisme, et soutenue par les fonds secrets de la Franc-Maçonnerie.